REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 12 et 19 MARS 1978

# Charles de PERETTI



Avocat à la Cour.

Marié, 2 enfants.

Licencié en Droit et ès-Lettres
Diplômé de Sciences Politiques
et d'Etudes Supérieures de Lettres.
Officier de Réserve.

**Candidat**

## RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE

**UNION DE LA MAJORITÉ**



## Maurice QUEZEL-AMBRUNAZ

Exploitant Agricole à Mollèges

Croix de Guerre 39-45.

**Suppléant**

Présenté par le Rassemblement pour la République que préside Jacques CHIRAC, je suis un homme nouveau, qui s'engage contre un politicien socialiste professionnel, porteur de multiples mandats dans notre circonscription, dans notre département et dans notre région.

J'ai répondu à l'appel de Jacques CHIRAC parce que j'ai estimé qu'il était intolérable que, dans notre région, rien ne puisse être entrepris sans passer par le Parti Socialiste.

Je suis entré dans cette compétition parce que j'ai jugé que ces élections mettaient en jeu l'avenir du pays et que le seul rempart contre l'implantation définitive des Socialistes et des Communistes était le Rassemblement pour la République.

Je considère la fonction de député comme une action nationale intimement liée à la vie locale du pays.

Je vous dirai d'abord quelles sont les grandes orientations auxquelles je souscris :

- Une France indépendante sans compromis à l'égard de quiconque.
- Une politique économique qui s'appuie sur un plan, une relance de la croissance et une offensive contre le chômage.
- La liberté de l'entreprise.
- La mise en œuvre de la solidarité nationale par une législation venant en aide aux personnes âgées, aux handicapés et aux défavorisés ainsi que l'engagement sur la voie de la participation dans le monde du travail et la vie politique.
- La sécurité des biens et des personnes.
- Une agriculture prospère.
- Un commerce et une industrie puissants.

Localement, mes propositions concernent l'avenir économique et le cadre de vie.

Sur nos sept cantons le problème de l'emploi doit trouver une solution urgente par l'implantation de nouvelles entreprises non polluantes dans les zones industrielles qui existent, afin de créer de nouveaux emplois, d'ouvrir les portes aux jeunes qui quittent l'école.

Il faut maintenir l'Université à Aix et y adjoindre des instituts de formation professionnelle.

La recherche scientifique doit aussi prospérer dans notre circonscription, le climat doit y amener l'implantation d'un centre d'études de l'énergie solaire.

Notre environnement doit être protégé systématiquement.

Enfin, les rapatriés et les français musulmans devront bénéficier d'un complément à la loi sur l'indemnisation que je juge encore insuffisante.

Pour le progrès dans l'ordre, vous voterez R.P.R. dès le premier tour, le 12 Mars prochain.

**Ch. de PERETTI,**

Candidat du Rassemblement
pour la République.
Union de la Majorité.

Imp. Esmenjaud - Gardanne